

**Département de la
CORREZE**

**Commune de
SEILHAC**

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Délibération N° 050-2025

**VENTE PARCELLES
VIERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq le seize du mois de décembre, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Mme CROUZETTE Simone, maire.

Date de convocation du Conseil : le 16 décembre 2025

Présents :

MM CHAMBRAS, LEYRIS, MANCI, MAZEAUD, ORLIANGES, SAGE
Mmes BOUDRIE, CLEDIERE, CROUZETTE, MARLINGE,
MOUSNIER, VERDEYME, VILLATOUX

Absents excusés :

M. FOURCHES (procuration à Mme MOUSNIER)
M. RHODES (procuration à Mme VILLATOUX)
M. VILLETTE (procuration à M. MANCI)
Mme CERTAIN (procuration à M. ORLIANGES)

Absents non excusés :

Mme POUGET

Secrétaire de Séance : M. CHAMBRAS

Madame le maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu une proposition d'achat d'une partie des parcelles 512 (19m²) et 519 (100m²), de la part de monsieur VIERS.

L'offre d'achat est de 5€ le m² soit 119*5 = 595€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- Acte la vente des parcelles citées ci-dessus à M. VIERS pour un montant de 595€

- Charge le maire d'effectuer toutes les démarches et signer tous documents se rapportant à cette transaction

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le maire, Simone CROUZETTE**

